



7 novembre 2017

Le ROHQ dépose un rapport sur l'encadrement du cannabis

Déposé par le gouvernement fédéral en avril 2017, le projet de loi C-45 légalisant le cannabis prévoit des mesures concernant sa production, sa distribution et sa vente dans un partage de compétences exclusives de chacun des paliers gouvernementaux.

Le ROHQ a plus particulièrement identifié quatre enjeux sensibles aux offices d'habitation et au logement social, soit la clarification de certains principes de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, la réglementation du cannabis dans les endroits publics, l'encadrement adéquat de la production personnelle et de sa distribution. Cinq recommandations en ont découlé et ont été soumises au gouvernement du Québec afin qu'il soit en mesure d'effectuer un encadrement réussi du cannabis tout en considérant la réalité des OH. Pour lire le rapport suivre [ce lien](#).

Le 45^e anniversaire du ROHQ souligné au 11^e RDV de l'Habitation



La nouvelle ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, Mme Lise Thériault, a prononcé une allocution en ouverture du Rendez-vous de l'habitation 2017. Elle a pris l'engagement de donner suite au rapport Morin,

notamment quant à la révision du programme AccèsLogis. Elle a souligné le travail de concertation auquel s'est engagé le réseau des OH et a mentionné que 43 projets de regroupements ont été déposés à la SHQ.



La directrice générale du ROHQ, Mme Martine Lévesque, a été invitée à prononcer une allocution soulignant le 45^e anniversaire de notre Regroupement. Elle a rappelé que les offices d'habitation sont des acteurs importants de développement et que les impacts socio-économiques du logement social sont nombreux. Elle a également souligné l'importance de la mobilisation et de la concertation des différents intervenants dans le domaine du logement social pour répondre aux besoins évolutifs de la clientèle.